



TNCDC
TABLE NATIONALE
DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2022- 2023

PRÉSENTÉ À MONSIEUR ÉRIC GIRARD, MINISTRE DES FINANCES

Janvier 2022

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE DE LA DEMANDE..... | 2 |
| QUI SOMMES-NOUS? | 3 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 3 |
| ÉQUIPE | 3 |
| PRESENTATION DE LA TNCDC | 4 |
| LES ACTIONS DE LA TNCDC | 4 |
| PRÉSENTATION DES CDC..... | 4 |
| LES ACTIONS D'UNE CDC..... | 5 |
| IMPACT ÉCONOMIQUE DES CDC..... | 6 |
| IMPACT ÉCONOMIQUE STRUCTURANT | 6 |
| SOUS-FINANCEMENT HISTORIQUE | 7 |
| IMPACT SOCIAL DES CDC | 8 |
| UNE RÉFÉRENCE DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE..... | 8 |
| FINANCEMENT ACTUEL..... | 9 |
| CADRE FINANCIER : POUR UN SOUTIEN FINANCIER OPTIMAL | 10 |

SOMMAIRE DE LA DEMANDE

Pour réaliser pleinement sa mission, le réseau des CDC nécessite, dès 2022-2023, un financement additionnel de **8,7 millions \$**.

Un tel montant permettrait aux CDC de rattraper le manque à gagner des 20 dernières années, de bonifier leurs d'interventions dans les communautés et de répondre à la hausse des besoins.

Cette reconnaissance financière vise à :

- + Permettre aux CDC de réaliser leur travail en fonction des dix volets d'intervention ;
- + Assurer la participation des CDC dans leur territoire d'appartenance ;
- + Favoriser un développement harmonieux des communautés.

Pour les détails de la présente demande, consultez notre cadre financier en [page 10](#).



QUI SOMMES-NOUS?

La TNDC est un réseau national qui, par son expertise, ses actions et son assise locale, joue un rôle incontournable pour améliorer les conditions de vie des gens et atteindre une plus grande justice sociale au Québec.

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Sébastien Guernon, CDC MRC de l'Assomption

VICE-PRÉSIDENT

Jonathan Roy, CDC de la Pointe – région Est de Montréal

TRÉSORIÈRE

Amélie Dubuc, CDC de Trois-Rivières

SECRÉTAIRE

Amélie Dubreuil, CDC Drummond

ADMINISTRATEUR

Érick Plourde, CDC Lévis

ADMINISTRATEUR

Simon Proulx, CDC des Maskoutains

ADMINISTRATRICE

Carole Boucher, CDC Amos

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marie-Line Audet, TNDC

Équipe

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marie-Line Audet

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Anne Vadeboncoeur

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Sylvie-Anne Rheault

AGENTE DE COMMUNICATIONS

Yolande Touré

AGENTE DE RECHERCHE

Ophélie Couspeyre

CONSEILLÈRE STRATÉGIQUE

Marjolaine Cloutier



PRÉSENTATION DE LA TNCDC

Dès 1993, alors qu'une dizaine de Corporations de développement communautaires (CDC) sont déjà en place, la Table nationale des CDC (TNCDC) est créée. Incorporée depuis 1996, la TNCDC regroupe maintenant 67 CDC ancrées dans 15 régions du Québec.

+ Mission

La TNCDC a pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.

+ Objectifs

- + Promouvoir et préserver la spécificité du modèle des corporations de développement communautaire selon leur Cadre de référence.
- + Défendre, dans une perspective multisectorielle, les intérêts des corporations de développement communautaire et de leurs membres, en fonction des enjeux prioritaires actuels et exercer les représentations appropriées.
- + Être l'interlocuteur principal du gouvernement en matière de lutte à la pauvreté.
- + Soutenir les membres et développer la vie associative et le sentiment d'appartenance en favorisant les activités d'échange, d'entraide et de ressourcement.
- + Structurer, consolider et développer la Table nationale des CDC.

Les actions de la TNCDC

- + La recherche
- + Vie associative
- + La consolidation et le développement communautaire
- + Soutien aux CDC
- + Le développement de partenariats
- + L'information
- + Les représentations

PRÉSENTATION DES CDC

+ Historique

Les CDC existent depuis 1984. Depuis ses débuts et encore maintenant, la mise en place d'une CDC émerge d'un besoin des organismes communautaires de se donner un instrument de concertation, de soutien et de reconnaissance de leur travail sur le plan local.



+ Portrait

Les 67 CDC regroupent plus de 2 500 organismes communautaires et entreprises d'économie sociale qui interviennent dans de multiples secteurs d'intervention. Elles travaillent en partenariat avec les acteurs institutionnels, municipaux, paramunicipaux, socioéconomiques, communautaires et les citoyens et citoyennes de leur territoire.

+ Mission

La mission d'une CDC est d'assurer la participation active des mouvements populaires et communautaires au développement socioéconomique de son milieu. La CDC est une interface et un catalyseur entre les organismes communautaires autonomes d'une part et les autres acteurs du milieu d'autre part. Le travail auprès des organismes communautaires du milieu s'actualise par la vie associative, les services, la circulation d'information, la formation, etc. L'autre partie du travail des CDC s'effectue avec les autres acteurs du milieu – sociaux, économiques, politiques. Concrètement, cette dernière dimension s'actualise par des représentations et du travail en partenariat sur des projets collectifs.

Les CDC sont caractérisées entre autres, par leur approche qui se distingue de celle des autres infrastructures de développement. Le travail d'une CDC est basé sur la participation des citoyens et citoyennes à l'identification de leurs besoins et à la prise en charge des problématiques locales. Ainsi, l'impact des CDC sur le tissu social de leur milieu est sans conteste, et c'est d'ailleurs par ses actions qu'elles réussissent à rejoindre les personnes les plus vulnérables. Les CDC préconisent une vision globale du développement qui tient simultanément compte du contexte économique, politique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent. Elles tiennent pour acquis que leurs membres possèdent un objectif de lutte à la pauvreté et d'inclusion sociale, mais surtout d'une volonté commune de faire face aux problèmes de désintégration économique et sociale des milieux.

+ Valeurs

Les valeurs mises de l'avant par une corporation de développement communautaire comme fondement de tout processus de développement sont celles regroupées communément dans l'expression « justice sociale » : elles incluent l'autonomie, la démocratie, la dignité de la personne humaine, l'équité, la prise en charge et la solidarité. Une corporation de développement communautaire est habitée d'un projet d'une société nouvelle, libérée de la pauvreté, du sexisme, du racisme, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir avec un refus d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie. Par conséquent, une corporation de développement communautaire tend à promouvoir une consommation éthique et responsable par son milieu et ses entreprises comme élément important d'une économie inclusive.

Les actions d'une CDC

- + La concertation
- + L'information
- + La formation
- + Les représentations
- + Le soutien aux membres
- + La consolidation et le développement communautaire
- + La promotion
- + Le travail en partenariat
- + Le soutien à l'économie sociale et au développement économique communautaire
- + La recherche



IMPACT ÉCONOMIQUE DES CDC

Une étude d'impact menée pour le compte de la TNDC par la firme AppEco à l'automne 2021 confirme le caractère économique structurant du secteur communautaire et l'ampleur, parfois insoupçonnée, de ses retombées économiques.

Investir dans le milieu communautaire, c'est donc payant non seulement socialement, mais également sur le plan économique.

Impact économique structurant

Les retombées économiques sur l'emploi et le PIB d'un investissement gouvernemental dans le milieu communautaire sont supérieures à celles d'un investissement dans l'ensemble de l'économie.

+ Retombées économiques d'une production de 100 M\$ dans le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages

| | Effets directs (=secteurs productifs seulement) | Effets indirects (=secteurs fournisseurs) | Effets induits (=venant des dépenses des travailleurs) | Effets totaux | Total / direct (=multiplicateur du secteur communautaire) |
|-------------------------------|---|---|---|-----------------|--|
| | [1] | [2] | [3] | [4]=[1]+[2]+[3] | [5]=[4]/[1] |
| Secteur communautaire | | | | | |
| Valeur de la production | 100.0 | 45.2 | 38.5 | 183.7 | 1.84 |
| PIB aux prix du marché | 56.6 | 26.4 | 27.4 | 110.4 | 1.95 |
| Emplois | 1 339.7 | 292.0 | 257.2 | 1 888.9 | 1.41 |
| Revenus du travail* | 50.9 | 15.0 | 11.4 | 77.3 | 1.52 |
| Excédent brut d'exploitation | 2.2 | 9.9 | 9.8 | 21.9 | 9.95 |
| Imposition brute** | 9.7 | 4.7 | 8.7 | 23.1 | 2.38 |
| Moins subventions | - | -0.3 | -0.5 | -0.8 | - |
| Égal: imposition nette | - | 4.4 | 8.2 | 22.3 | - |
| Ensemble de l'économie | | | | | |
| Valeur de la production | 100.0 | 41.2 | 24.9 | 166.1 | 1.66 |
| PIB aux prix du marché | 54.8 | 21.9 | 17.7 | 94.4 | 1.72 |
| Emplois | 596.2 | 241.7 | 166.3 | 1 004.2 | 1.68 |
| Revenus du travail* | 33.0 | 14.0 | 7.4 | 54.4 | 1.65 |
| Excédent brut d'exploitation | 18.7 | 7.8 | 6.3 | 32.8 | 1.75 |
| Imposition brute** | 10.0 | 3.3 | 5.6 | 18.9 | 1.89 |
| Moins subventions | -0.9 | -0.4 | -0.4 | -1.7 | 1.89 |
| Égal: imposition nette | 9.1 | 2.9 | 5.2 | 17.2 | 1.89 |

Source : Statistique Canada, Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau détail, année 2017, Tableau: 36-10-0113-01.

* : Salaires et traitements des employés et revenus du travail du secteur non-incorporé.

** : Incluant cotisation des employeurs, mais excluant impôt sur le revenu des entreprises.

En effet, pour 100 M\$ investis, ce sont 183,7 M\$ qui sont réinjectés dans l'économie, soit 45,2 M\$ supplémentaires en production auprès des fournisseurs, et 38,5 M\$ en dépenses de consommation par les travailleurs. Pour ce même 100 M\$ investi, un PIB de 110 M\$ est généré et ce sont 1900 emplois qui sont maintenus ou créés. Autrement dit, **un dollar dépensé dans le secteur communautaire génère 1,10 dollar en valeur ajoutée dans l'économie.**

De l'ensemble du PIB généré, 77,3 M\$ le sont sous la forme de revenus de travail et 21,9 M\$ d'excédents bruts d'exploitation, c'est-à-dire de profits. Le multiplicateur des profits est plus de cinq fois plus élevé que pour l'ensemble de l'économie, à 9,95 contre 1,75, reflétant les faibles bénéfices retenus par le secteur communautaire par rapport aux retombées indirectes et induites.

En fait, tant les multiplicateurs de la production, du PIB que des profits sont supérieurs à ceux pour l'ensemble de l'économie, démontrant le caractère économique structurant du secteur communautaire et l'ampleur, parfois insoupçonnée, de ses retombées économiques. Enfin, une somme de 22,3 M\$ est générée en imposition nette, soit après la prise en compte des subventions.

À titre d'exemple, une augmentation des revenus des CDC de 1,9 M\$ génèrerait 2,1 M\$ de PIB et près de 36 emplois, dont 25 dans le milieu communautaire. Obtenir un impact de cette ampleur par le biais d'une dépense générale dans l'ensemble de l'économie nécessiterait un montant de 17 % plus élevé et de 88 % plus élevé pour le PIB et l'emploi, respectivement.

Sous-financement historique

Dès 1995, les corporations de développement communautaire (CDC) bénéficient d'un Cadre de financement au Fonds d'aide du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Il faudra attendre en 2006 pour que les CDC signent leur premier protocole avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le Programme de soutien financier des Corporations de développement communautaire et de la TNCDC.

Or, l'étude d'AppEco démontre que le financement réel des CDC, calculé de façon conservatrice, a diminué de 12 % depuis 2001, lorsque l'inflation et le nombre de membres desservis sont pris en compte et sans compter que le réseau ne cesse de se développer. Cette baisse de financement réel est sans égard à l'accroissement, la diversification et la complexification des besoins des populations. Ce sous-financement empêche donc non seulement les CDC d'augmenter leurs ressources humaines, mais elles se voient dans l'incapacité de contrer l'inflation et la hausse des besoins dans les communautés desservies, ce qui se solde par une capacité d'action moindre auprès des populations vulnérables.



IMPACT SOCIAL DES CDC

En 2020, la TNCDC a également commandé une étude d'impact social à propos du réseau des CDC. Cette étude a été réalisée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et Action communautaire (CSMO-ÉSAC).

L'impact social est relié à la valeur produite par les actions, les activités et les projets menés par une organisation. Il doit donc être recherché dans les résultats attendus de ces actions, celles-ci ayant été développées pour répondre à un ou plusieurs besoins de la communauté. L'objectif de ces actions est de répondre directement aux besoins sociaux du milieu. C'est donc là que l'on retrouve la contribution de l'organisation à la communauté : son impact social.

Une référence dans le milieu communautaire

Cette étude a confirmé qu'elles sont la référence en matière de développement social. Elles agissent comme des piliers du milieu communautaire et à titre d'organismes de référence pour leurs membres. Elles offrent des services directs aux organismes communautaires de leur territoire, en plus de développer des projets structurants à vocation sociale en partenariat avec ces organismes, les citoyennes et citoyens, ainsi que l'ensemble des acteurs du milieu.

Avec le développement des communautés au cœur de leurs préoccupations, les CDC sont les porteuses de la vision du développement social au Québec. Actrices de proximité, les CDC constituent un réseau mobilisateur permettant la réalisation d'actions de développement social pertinentes. De ce fait, elles sont des incontournables pour représenter efficacement les intérêts du communautaire.

Rôle de concertation

Avec leur vision d'ensemble du Québec, les CDC facilitent la réflexion collective pour mener à des solutions inclusives. Elles sont les seules à jouer un rôle de concertation transversale et intersectorielle, permettant ainsi de mettre de l'avant les principaux enjeux des milieux. Elles favorisent la concertation entre les acteurs.

Les CDC forment un réseau mobilisateur qui inspire la confiance, la rigueur et l'atteinte des objectifs. Elles contribuent à l'établissement de partenariats entre les acteurs locaux des milieux communautaires, économiques et politiques. Grâce à la mobilisation réalisée par les CDC, des alliances moins naturelles se mettent en place à la faveur d'enjeux, de moyens d'action et de projets.

En somme, les CDC mettent en place les conditions gagnantes au développement social.



FINANCEMENT ACTUEL

Le tableau suivant présente le portrait actuel du financement reçu par les CDC, et les raisons qui expliquent ce montant. Notons que le principe du financement des CDC se base essentiellement sur l'historique.

Portrait du financement des CDC en 2021-2022

| NOMBRE DE CDC | MONTANT REÇU PAR CHAQUE CDC | EXPLICATION DU MONTANT REÇU |
|---------------|-----------------------------|---|
| 23 | 72 674 \$ | Proviennent de plusieurs vagues d'accréditation au fil des années et dont le financement a été octroyé selon la volonté du ministère. |
| 39 | 93 661 \$ | Étaient accréditées au moment de la signature du premier protocole. |
| 1 | 97 878 \$ | A vu son financement de base être augmenté du montant qu'elle recevait de l'ancien programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA). |
| 1 | 108 705 \$ | A vu son financement de base être augmenté du montant qu'elle recevait de l'ancien programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA). |
| 1 | 122 611 \$ | A vu son financement de base être augmenté du montant qu'elle recevait de l'ancien programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA). |
| 2 | 0 \$ | 2 CDC ne reçoivent aucun financement. |

Ce portrait ne tient pas compte des montants additionnels pour les CDC qui couvrent plus d'un territoire de MRC, présenté à la [page 11](#).

Dans les dernières années, la TNCDC accrédite environ 2 nouvelles CDC par année. Le rehaussement de financement depuis 2018 a permis de soutenir 7 nouvelles CDC, de rehausser le financement de l'ensemble des CDC et d'instaurer le soutien financier additionnel pour les CDC couvrant plus d'un territoire de MRC.



CADRE FINANCIER : POUR UN SOUTIEN FINANCIER OPTIMAL

+ La TNCDC

Selon l'expérience des réseaux nationaux actuellement mieux financés, pour que la TNCDC puisse actualiser sa mission et ses volets d'intervention, son équipe de travail doit compter minimalement quatre personnes salariées à temps complet. En 2021-2022, la TNCDC bénéficie d'un soutien de 212 674 \$, ce qui ne permet pas le maintien d'une telle équipe.

Le financement de base doit aussi considérer les frais de vie associative nationale et le soutien que la TNCDC apporte à ses membres : organisation de rencontres nationales, soutien financier aux CDC moins financées pour favoriser leur participation, rencontres de soutien personnalisé dans toutes les régions, activités, local, matériel de bureau et d'animation, matériel informatique, etc.

| | |
|------------------------------|-------------------|
| Quatre personnes salariées : | 266 575 \$ |
| Frais de fonctionnement : | 42 873 \$ |
| Total annuel : | 309 448 \$ |

De plus, afin de ne pas fragiliser la TNCDC, ces montants doivent être **indexés annuellement**.

+ Les CDC

La reconnaissance de leur rôle essentiel et structurant pour les milieux est citée maintes fois par le MESS-SACAS et par les partenaires socioéconomiques locaux et régionaux des CDC. Toutefois, selon l'expérience des CDC actuellement mieux financées, pour qu'une CDC actualise correctement sa mission et ses volets d'intervention, son équipe de travail doit compter minimalement trois personnes salariées à temps complet.

Le financement de base doit aussi considérer les frais généraux : local, téléphone, matériel de bureau, infrastructure technologique, etc., ainsi que les frais rattachés aux volets de la mission sociale des organismes d'action communautaire autonome que sont la vie associative et les activités de concertation et de représentation, l'éducation à l'exercice des droits et la défense collective des droits, le soutien et l'encadrement de l'action bénévole. Les frais liés à l'éducation populaire font aussi partie des coûts admissibles dans le soutien en appui à la mission.

De plus, les CDC couvrant plus d'un territoire de MRC devraient avoir une ressource humaine dédiée pour chacun de celles-ci afin d'assurer le développement sur l'ensemble de son territoire.

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Trois personnes salariées : | 166 610 \$ |
| Frais de fonctionnement : | 37 569 \$ |
| Total annuel : | 204 179 \$ |

Pour les CDC couvrant plus d'une MRC : une personne salariée (**57 670 \$**) **supplémentaire par MRC**.
De plus, afin de ne pas fragiliser les CDC, ces montants doivent être **indexés annuellement**.



+ *Cadre financier 2022-2023*

Concrètement, et en considérant l'indexation d'1% du financement prévu au 1^{er} avril 2022, l'écart entre le financement actuel et un soutien financier nécessaire se chiffre par un manque à gagner de 8,7 M\$.

Pour chacune des 67 CDC, le financement nécessaire pour assurer une continuité des services s'élève à 204 179 \$. Notons également que pour les 5 CDC qui couvrent plus d'un territoire, une ressource humaine supplémentaire est nécessaire pour le maintien des services offerts.

Quatre CDC reçoivent actuellement un financement additionnel de 7 008 \$ parce qu'elles couvrent plus d'un territoire de MRC, le tout pour un total de 8 territoires additionnels :

- + **CDC des Grandes Marées** : MRC des Basques, MRC du Témiscouata et ville de Rivière-du-Loup
- + **CDC Beauce-Etchemins** : MRC Beauce-Sartigan, MRC Nouvelle-Beauce, MRC Robert-Cliche et MRC des Etchemins
- + **CDC Ici Montmagny-L'Islet** : MRC de Montmagny et MRC de L'Islet
- + **CDC Haut-Richelieu-Rouville** : MRC du Haut-Richelieu, MRC Vallée-du-Richelieu et MRC de Rouville

Suivant l'adhésion de la **CDC-ROC GIM**, 5 territoires (dans 6 MRC) seront nouvellement desservis (MRC Avignon, MRC Bonaventure, MRC la Haute-Gaspésie, MRC la Côte-de-Gaspé, MRC le Rocher-Percé, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine) pour un total de 13 territoires additionnels. Cette CDC ne reçoit actuellement pas de financement additionnel malgré la couverture élargie de son territoire.



Le tableau suivant présente le budget actuel des CDC et de la TNCDC, ainsi que l'écart à combler pour atteindre un financement nécessaire. En considérant l'indexation d'1% du financement prévu au 1er avril 2022, voici l'écart entre le financement actuel et un soutien financier optimal :

| | Soutien actuellement prévu pour 2022-2023 | | Financement nécessaire par CDC | Montant supplémentaire nécessaire pour un financement optimal | |
|--|---|---------------------|--------------------------------|---|-----------------------|
| | Par CDC | Total | | Par CDC | Total |
| 23 | 73 400 \$ | 1 688 200 \$ | 204 179 \$ | + 130 778 \$ | + 3 007 900 \$ |
| 39 | 94 598 \$ | 3 689 322 \$ | | + 109 581 \$ | + 4 273 674 \$ |
| 1 | 98 857 \$ | 98 857 \$ | | + 105 322 \$ | + 105 322 \$ |
| 1 | 109 792 \$ | 109 792 \$ | | + 94 387 \$ | + 94 387 \$ |
| 1 | 123 837 \$ | 123 837 \$ | | + 80 342 \$ | + 80 342 \$ |
| 2* | 0 \$ | 0 \$ | | + 204 179 \$ | + 408 358 \$ |
| 67 | | 5 710 008 \$ | | | + 7 969 983 \$ |
| Ressource humaine additionnelle par territoire de MRC additionnel (5 CDC / 13 territoires additionnels) | | | | | |
| 8 territoires actuellement couverts | 7 078 \$ | 56 624 \$ | 57 670 \$ | + 50 592 \$ | + 404 736 \$ |
| 5 territoires nouvellement couverts | 0 \$ | 0 \$ | | + 57 670 \$ | + 288 350 \$ |
| Table nationale des CDC | | | | | |
| 1 | 214 801 \$ | N/A | 309 448 \$ | N/A | + 94 647 \$ |
| TOTAL | | | | | + 8 757 716 \$ |

*Correspond aux deux nouvelles CDC accréditées en 2021-2022 soit la CDC Mirabel et la CDC-ROC Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

Pour réaliser pleinement sa mission, le réseau des CDC nécessite, dès 2022-2023, un financement additionnel de **8,7 millions \$**.

Un tel montant permettrait aux CDC de rattraper le manque à gagner des 20 dernières années, de bonifier leurs d'interventions dans les communautés et de répondre à la hausse des besoins.

Cette reconnaissance financière vise à :

- + Permettre aux CDC de réaliser leur travail en fonction des dix volets d'intervention ;
- + Assurer la participation des CDC dans leur territoire d'appartenance ;
- + Favoriser un développement harmonieux des communautés.



MERCI

MARIE-LINE AUDET
DIRECTRICE GÉNÉRALE
[**DG@TNCDC.QC.CA**](mailto:DG@TNCDC.QC.CA)

